Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema)

Répondant au besoin de disposer d’un appui scientifique et technique renforcé, pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques de l’aménagement et du développement durables, le Cerema, créé le 1° janvier 2014.

Il a permis de réunir les compétences de onze services :

- les huit Centres d’études techniques de l’équipement (Cete)

- le Centre d’études sur les réseaux, les transports, l’urbanisme et les constructions publiques (Certu)

- le Centre d’études techniques, maritimes et fluviales (Cetmef)

- le Service d’études sur les transports, les routes et leurs aménagements (Setra)

Établissement public à caractère administratif (EPA), sous la tutelle conjointe du ministère de l’écologie, du développement durable et de l’énergie et du ministère de l’égalité des territoires et du logement, le Cerema développe des relations étroites avec les collectivités territoriales qui sont présentes dans ses instances de gouvernance.

Coordonnées

Cité des mobilités
25 avenue François Mitterrand - CS 92 803
69674
Bron Cedex
04 72 14 30 30
Liens utiles
Site du CEREMA